

SOCIAL

Le Contexte

Notre client est une société californienne du secteur informatique qui, pour les besoins d'un nouveau contrat avec un équipementier aéronautique, souhaite embaucher des salariés français qui seront basés à Toulouse.

Notre Approche

Suite à des conférences téléphoniques avec notre client américain, nous avons pris en charge la Fonction Paie de ce client pour ses salariés français :

- rédaction des contrats de travail ;
- déclaration des salariés auprès des organismes sociaux ;
- enregistrement de la société américaine auprès des organismes sociaux traitant des employeurs étrangers ;
- coordination mensuelle avec les Etats-Unis pour obtenir les données variables de paie des salariés (congrés, maladie, primes, etc.) ;
- établissement et envoi des bulletins de paies aux salariés français ; et
- déclarations trimestrielles et annuelles auprès des organismes sociaux.

Le Résultat

Nos équipes bilingues ont géré l'externalisation de la fonction paie de cette société, lui assurant le respect de ses obligations sociales vis-à-vis de ses salariés et des organismes sociaux, tout en permettant aux dirigeants américains de se concentrer sur la réalisation de leur contrat avec leur client français.

La complexité du droit du travail français et son évolution permanente sont souvent considérées par le chef d'entreprise comme une mission consommatrice en temps mais au combien importante.

La solution d'externalisation de la paie auprès de la **SOPYREC** garantie à nos clients une véritable expertise en matière de technique de paie, mais aussi l'assurance d'un suivi précis des changements réglementaires lui garantissant sécurité et optimisation.

SOPYREC

13 rue Villet - ZI du Palays
BP 34171 - 31031 Toulouse
Cedex 4 FRANCE

Tel. : +33 (0)5 62 16 13 63

Fax : +33 (0)5 62 16 13 62

conseil@sopyrec.com